

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 2001-2002

31 MAI 2002

PROJET DE DECRET

PORTANT CONFIRMATION DE CERTAINS PROFILS DE FORMATION DEFINIS
CONFORMEMENT A L'ARTICLE 6 DU DECRET DU 27 OCTOBRE 1994
ORGANISANT LA CONCERTATION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Profil de formation

Carreleur / Carreleuse

3.3.8. CARRELEUR / CARRELEUSE**Le métier**

1. Le carreleur/La carreleuse procède sur base d'un dessin ou d'indications, au revêtement de sols, de murs, d'escaliers, de seuils, d'appuis de fenêtres et de terrasses au moyen de carreaux. II/Elle réalise ce carrelage au moyen de mortier ou de colle.

Le travail est exécuté, comme œuvre de finition, après les autres corps de métiers du gros œuvre, du plafonnage, de la pose des tuyaux de chauffage, d'électricité ainsi que la pose des équipements sanitaires et la menuiserie extérieur.

Dans la pratique le carreleur/la carreleuse doit préparer les surfaces à revêtir. Pour cela, il arrive que le carreleur/la carreleuse doive d'abord plafonner et/ou cimenter un mur ou une partie de mur (sans entrer en concurrence avec le métier de plafonneur) et réaliser une chape.

En principe, il/elle procède d'abord au carrelage des murs et ensuite du sol.

Dans la pose du carrelage, les phases de travail sont les suivantes : préparation et traitement du support, traçage des niveaux, pose des carreaux, réalisation des joints.

Les carreaux sont de nature très variés. Les techniques de pose sont soit générales, soit spécifiques aux matériaux de recouvrement.

Les attitudes professionnelles dominantes sont la précision et le soin, l'autonomie ou la disposition de pouvoir travailler sous surveillance limitée, le sens de l'esthétique, le sens de la collaboration pour les contacts divers sur chantier, la mobilité.

Les conditions de travail particulières sont typiques à la pose de carreaux. La profession est perçue comme "dure" et "lourde" ; de par la position physiologique d'exécution, elle réclame une certaine robustesse physique de la personne.

Le carreleur/La carreleuse travaille souvent comme salarié au service d'une entreprise de construction, parfois comme entrepreneur indépendant/entrepreneuse indépendante.

Compte tenu de la nature des travaux de carrelage, il est pratiquement impossible d'automatiser le processus. Le carreleur demeure un "métier" au sens artisanal du terme.

Néanmoins le souci d'augmenter le rendement, développera à l'avenir des techniques et des matériaux visant un gain de temps dans la préparation du sol, des surfaces, ainsi que des performances accrues dans le couple carreau / colle qui permettraient d'accélérer le collage des carreaux.

Les métiers apparentés au carreleur/à la carreleuse sont le mosaïste, le paveur/la paveuse, le marbrier/la marbrière en tant que poseur/poseuse de pierres naturelles dans les éléments de décoration. La spécificité de ces métiers n'est pas développée dans ce profil de formation et demande par ailleurs une formation complémentaire adaptée.

2. Les compétences relatives à la gestion administrative, commerciale et financière autonome de l'entreprise de carreleur, en tant qu'indépendant, ne sont pas prises en compte dans le présent profil. Elles doivent aussi faire l'objet d'une formation spécifique complémentaire.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des entreprises privées, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Nous remercions aussi tout particulièrement les services de la Confédération de la Construction Wallonne pour l'accueil des groupes de travail et l'aide logistique apportée à la construction du document.

La présidente de la commission consultative

Nathalie BERGERET

Les chargés de mission

**Paul LEPAGE
Michel ARNOLD
Joseph MICHELIN**

Table des matières

Le métier		Page 2
Remerciements		Page 4
Table des matières		Page 5
Fonction 01	Veiller à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de l'environnement	Page 7
Fonction 02	Analyser le projet	Page 11
Fonction 03	Participer à l'installation et à l'organisation du chantier	Page 15
Fonction 04	Préparer les supports	Page 18
Fonction 05	Etablir les niveaux et les alignements	Page 21
Fonction 06	Poser le carrelage au mortier	Page 23
Fonction 07	Poser des carreaux sur chape fraîche	Page 26
Fonction 08	Poser des carrelages sur chape durcie	Page 28
Fonction 09	Poser des carrelages sur parois verticales	Page 29
Fonction 10	Réaliser des travaux spécifiques	Page 30
Fonction 11	Réparer	Page 32

Fonction 12

Assurer la gestion journalière de son travail

Page 33

Fonction 13

S'intégrer dans la vie professionnelle

Page 35

Fonction 1 : Veiller à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de l'environnement.

ACTIVITES DECRISES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1 Appliquer toutes les mesures de sécurité et d'hygiène.	1.1.1 Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé.	CM	<i>Dans le cadre des activités d'apprentissage, l'apprenant(e) sera sensibilisé(e) de manière permanente aux règles de sécurité et d'hygiène auxquelles il/elle doit veiller de façon à lui inculquer un esprit de prévention des risques d'accident et des risques pour la santé, pour lui/elle-même et pour son entourage de travail.</i>
	1.1.2 <i>Se comporter, en fonction des conditions climatiques, selon les règles médicales préconisées.</i>	CEP	
	1.1.3 Identifier les situations dangereuses potentielles.	CM	I/Elle • identifie les éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages, produits, tâches à risque, zones dangereuses ...) en se référant à la réglementation générale sur le travail et aux recommandations particulières en matière de sécurité et d'hygiène ; • identifie et interprète correctement les pictogrammes ; • identifie et décrit les prescriptions du RGIE (Règlement Général des Installations Electriques) pour ce qui concerne le domaine professionnel ; • identifie et décrit les risques liés à l'utilisation des différentes sources d'énergie (gaz, essence, air

			- comprimé ...) dans le domaine professionnel ; - désigne et décrit les situations courantes et/ou particulières rencontrées dans l'exercice de la profession, et pouvant engendrer des risques majeurs pour la sécurité et l'hygiène du travailleur ;
	1.1.4 Utiliser les divers éléments de protection collective, les monter, démonter, stocker de manière correcte (filets, garde-corps) et en assurer la stabilité (échafaudage, échelle).	CM	- monte de manière conforme un garde-corps autour d'une ouverture d'escalier ; - décrit les moyens courants de protection et cite les critères de conformité ; - désigne les critères de conformité et de stabilité des échafaudages utilisés pour le travail en hauteur et vérifie leur application dans un cas concret.
1.2 Utiliser le matériel et l'équipement individuel adéquat.	1.2.1 Suivre les impositions vestimentaires propres à la fonction. Utilisation du casque, gants, bottines de sécurité, masque, coquille anti-bruit, genouillères, costume approprié.	CM	L'apprenant(e) - se conforme aux prescriptions qui lui sont données; - identifie la réglementation propre aux activités de son métier ; - applique correctement les prescriptions fournies et la réglementation en usage ;
	1.2.2 Utiliser les moyens de protection individuels et collectifs spécifiques aux travaux à réaliser.	CM	
	1.2.3 Manipuler les outils et machines-outils de manière correcte et appropriée. Veiller à leur bon état de fonctionnalité.	CM	<i>(Veiller, dans les réglementations du travail en vigueur, à respecter les règles d'utilisation des machines, en particulier l'âge minimum imposé.)</i> contrôle l'état de fonctionnalité de l'outillage et propose des remédiations aux défauts constatés.
	1.2.4 Assurer l'ouvrage et la manipulation mécanique des charges pondéreuses de manière correcte et en respectant les règles physiques de portance (élingues, respect des moments) et en assurer le déplacement en veillant à la sécurité collective.	CM CEP	Les notions élémentaires sur les règles de portance et l'équilibre statique des charges sont mises en pratiques dans un exercice tel que : charge et décharge d'un camion d'un produit sur palette au moyen d'un transpalette ou d'une flèche hydraulique sur camion ... <i>Avec d'autres moyens de levage et de transport.</i>

		1.2.5 Etre conscient de l'agressivité de certains matériels et des conséquences que peut entraîner leur usage.	CM	Dans la manipulation de matériels utilisés en atelier d'apprentissage, l'apprenant(e) identifie et prévient les situations qui peuvent entraîner des dangers pour sa sécurité et celle des autres.
			CEP	<i>Dans les autres circonstances de travail, si l'apprenant(e) exerce son apprentissage sur chantier notamment.</i>
		1.2.6 Etre conscient de l'agressivité de certains matériaux et des conséquences que peut entraîner leur usage.	CM	L'apprenant(e) • interprète correctement les pictogrammes ; • interprète correctement et applique les informations données sur les emballages des produits.
1.3	Maintenir en état les locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos).	1.3.1 Prévoir les protections utiles des sources d'énergie (prévention des dégradations).	CM	Dans toutes les situations qui s'y prêtent, l'apprenant(e) sera sensibilisé • au maintien de la propreté des locaux de travail, à l'hygiène des lieux de services individuels et collectifs, à l'économie d'énergie ... ; • à la protection des lieux de travail pour éviter les dégradations et les actions de vandalisme.
		1.3.2 Assurer la constante stabilité des stockages.	CM	
		1.3.3 Respecter les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux de chantier.	CM	
		1.3.4 Maintenir en bon état les zones de circulation sur le chantier.	CM	
1.4	Porter, soulever, manipuler déplacer des charges pondéreuse en toute sécurité physiologique.	1.4.1 Connaître et appliquer les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions physiologiques du travail lors d'une manipulation avec ou sans engin.	CM	L'apprenant(e) adopte les positions ergonomiques adéquates pour les différentes opérations du travail et pour manipuler des charges pondéreuses.
1.5	Adopter des positions de travail	1.5.1 Connaître et appliquer les principes de base de l'ergonomie en vue d'améliorer les conditions	CM	

sécuritaires et fonctionnelles.		physiologiques du travail.	
1.6	Veiller au respect de l'environnement.	1.6.1	Trier et stocker les déchets dans le respect des législations et des règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement. CM Dans la pratique courante de l'activité professionnelle, avec l'aide de toute la documentation et les instructions adéquates, l'apprenant(e) • identifie les législations en vigueur en matière d'environnement ; • trie et stocke judicieusement les déchets en respectant les législations en vigueur.

Fonction 2 : Analyser le projet.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1 Se concerter avec le maître de l'ouvrage.	2.1.1 Manifester des qualités relationnelles suffisantes. Etablir une relation professionnelle de qualité avec un entrepreneur, avec un client.	CM	En collaboration avec la formation générale, l'apprenant(e) développe sa communication et les relations sociales avec les interlocuteurs. Il/Elle - explique avec les termes techniques appropriés la procédure adéquate de travail, les phases du travail à réaliser, les qualités d'un matériau, la description d'un plan de pose ... ; - assure un dialogue face à face avec une présentation, une attention et la correction d'usage dans le langage ; - développe une argumentation technique en toute clarté.
	2.1.2 Identifier les souhaits du client.	CEP	
	2.1.3 Conseiller le client sur le plan technique et esthétique.	CEP	
2.2 Lire un plan et les cahiers des charges.	2.2.1 Interpréter un plan ou un dessin de travail et ses conventions de représentation.	CM	En collaboration avec le supérieur hiérarchique, il/elle - identifie et interprète correctement les conventions symboliques, les légendes, les échelles des plans d'architecte ; - interprète correctement les informations et prescriptions du cahier des charges, et identifie les contraintes.
	2.2.2 Repérer dans un cahier des charges, les articles spécifiques et en comprendre la portée.	CM	

2.3	Identifier le support et observer son état.	2.3.1 Relever les anomalies nécessitant un travail complémentaire de préparation, dans les limites de sa compétence.	CM	En collaboration avec le supérieur hiérarchique, l'apprenant(e) • décrit les conditions de bonne adhérence et de stabilité du support ;
		2.3.2 Justifier les besoins en joints de mouvements et accessoires. Identifier un joint dans la structure. Appliquer le calcul et/ou les règles empiriques pour définir l'emplacement des joints de mouvement.	CM	• identifie et caractérise les éléments utilisés en joint de mouvements ; • détermine correctement pour différentes situations, l'emplacement des joints de mouvement.
2.4	Effectuer les relevés.	2.4.1 Utiliser correctement les instruments de mesurage pour relever la géométrie des supports avec précision.	CM	Dans le cas d'une application réelle ou simulée, l'apprenant(e) • effectue un relevé correct à partir de plans d'architecte ; • effectue sur chantier un relevé correct des mesures significatives pour le projet ; • utilise les unités appropriées ;
2.5	Etablir un croquis à main levée.	2.5.1 Appliquer les conventions de dessin.	CM	• établit un croquis à main levée de l'ouvrage, proportionné et coté en respectant les conventions du dessin de construction. Le croquis est lisible et soigné.
		2.5.2 Respecter les proportions.	CM	
		2.5.3 Dimensionner les éléments.	CM	
		2.5.4 Exécuter un tracé clair et soigné.	CM	

2.6	Déterminer les matériaux à mettre en œuvre.	2.6.1 Identifier les matériaux, les accessoires tels que sterput, joint de mouvement, et leurs caractéristiques.	CM	Disposant de la documentation appropriée, l'apprenant(e) - identifie et classe les matériaux en fonction de leurs caractéristiques et de leurs propriétés - identifie les origines de fabrication - nomme et caractérise les classes normalisées - décrit la classification suivant le "choix" et interprète les repères conventionnels ;
2.7	Déterminer le type de pose.	2.7.1 Choisir la technique de pose adéquate en relation avec le type de carreaux et les propriétés du support.	CM	décrit les différentes poses et justifie le choix selon les circonstances.
2.8	Calculer les quantités nécessaires.	2.8.1 Maîtriser le calcul de la surface et du volume des formes géométriques courantes du domaine professionnel.	CM	Dans un projet réel ou simulé, en collaboration avec la formation générale, avec toute la documentation appropriée, l'apprenant(e) identifie des dimensions commerciales des carreaux et les dimensions standards des emballages
		2.8.2 Maîtriser les opérations arithmétiques et l'utilisation du système d'unité SI.	CM	maîtrise les opérations de base de l'arithmétique pour effectuer des calculs de longueurs, de volumes et de surfaces, rencontrés dans le domaine professionnel, en utilisant les unités appropriées
		2.8.3 Respecter le code de mesurage.	CM	établit un calcul correct des quantités de carreaux et de matériaux nécessaires en respectant les principes du code de mesurage en rapport avec l'activité professionnelle.
2.9	Etablir un devis.		CEF/ CEP	<i>Dans des applications réelles ou simulées, à l'aide de tous les documents appropriés, l'apprenant(e) s'initiera aux éléments fondamentaux de la gestion appliquée qui entrent dans la pratique courante de son métier.</i>

	2.9.1 Utiliser les sources d'information. 2.9.2 Connaître les prix du marché. 2.9.3 Calculer les prix de revient des matériaux. 2.9.4 Calculer la marge bénéficiaire. 2.9.5 Compléter un devis type. 2.9.6 Commenter et justifier son devis devant le client.		Il serait nécessaire que l'apprenant(e) acquière à son niveau, dans la formation, une évaluation correcte des différents éléments intervenant dans le prix de revient : connaissance des rendements horaires, prise en compte des difficultés de pose, des particularités de chantier, des équipements spéciaux, des déplacements, des difficultés d'accès. ...
2.10 Etablir une commande.	2.10.1 Utiliser les moyens appropriés de communication. 2.10.2 Lire les documents commerciaux courants. 2.10.3 Identifier les conditions générales de vente.	CEF/ CEP	

Fonction 3 : Participer à l'installation et à l'organisation du chantier.

ACTIVITES DECRISES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1 Lire le plan général et le cahier spécial des charges.	3.1.1 Interpréter les conventions de représentation et la légende du plan d'ensemble, les plans de détails, les annotations particulières.	CM	Voir l'indicateur de l'activité 2.2
	3.1.2 Identifier les points de repère, les points de référence.	CM	Le niveau de référence indiqué et/ou imposé est correctement identifié.
3.2 A défaut d'un plan d'architecte, appliquer les techniques académiques et/ou établir un plan de pose.	3.2.1 Proposer un appareillage. Connaître les appareillages.	CM	Avec toute la documentation à l'appui, l'apprenant(e) - différencie les types d'appareillage - propose en justifiant des critères de choix un ou des modèles d'appareillage en collaboration avec le supérieur hiérarchique
	3.2.2 Equilibrer la pose des carrelages en fonction de l'aspect esthétique et des contraintes techniques.	CM	dispose les carreaux suivant les règles de l'art professionnel.
3.3 Vérifier la concordance entre le plan d'architecte et la situation réelle des lieux.	3.3.1 Interpréter les conventions de représentation et la légende du plan d'ensemble, les plans de détails, les annotations particulières.	CM	Voir l'indicateur des activités 2.2 et 3.1
	3.3.2 Identifier les points de repère, les points de référence.	CM	
	3.3.3 Relever des mesures sur chantier et rapporter les écarts constatés au responsable hiérarchique.	CM	Voir l'indicateur de la compétence 2.4.1

3.4	Organiser son poste de travail suivant les données du maître de l'ouvrage.	3.4.1 Déterminer rationnellement le stockage des matériaux et matériels. En assurer la protection.	CM	Le stockage des matériaux et matériels est effectué - en respectant les prescriptions du fabricant, - en respectant les conditions de résistance des planchers, - en veillant à l'accessibilité et à la proximité du poste de travail, - en protégeant du vol, de l'humidité, - en assurant l'intégrité des matériaux et matériels, - en collaboration avec les autres corps de métier et en respect du planning du chantier.
		3.4.2 Planifier l'évacuation des déchets suivant les réglementations de la protection de l'environnement.	CM	Voir l'indicateur de l'activité 1.6
		3.4.3 Estimer les besoins en énergie et les raccordements (eau, électricité).	CM	Une évaluation des besoins en énergie est donnée en justifiant les critères choisis.
		3.4.4 Assurer un éclairage optimum du lieu de travail.	CM	L'apprenant(e) choisit et utilise judicieusement une source d'éclairage adaptée.
3.5	Protéger le chantier en fonction des règles en vigueur.	3.5.1 Appliquer les règles générales.	CM	L'apprenant(e)
		3.5.2 Interpréter les pictogrammes relatifs à la sécurité.	CM	• donne la signification des pictogrammes en usage courant • identifie et interprète correctement les documents adéquats • applique judicieusement les règles • n'encombre pas inutilement les passages réservés
		3.5.3 Estimer la suffisance des zones de circulation.	CM	(Se référer aux recommandations du CNAC)
		3.5.4 Identifier les zones potentiellement dangereuses.	CM	Voir les compétences et indicateurs de 1.1
3.6	Vérifier les supports .	3.6.1 Evaluer l'état et la structure du support.	CM	L'apprenant(e) • décrit les caractéristiques physiques qui influencent l'état du support, telles que rugosité, porosité,

	Identifier la nature du support.		cohésion, humidité, propreté, ... identifie et caractérise les différents matériaux qui constituent un support à carrelé
3.7 Repérer les réseaux (eau, électricité, gaz, téléphone, détections, ...).	3.7.1 Lire et interpréter les conventions de représentation et légendes des plans spécifiques.	CM	Voir l'indicateur de l'activité 2.2
	3.7.2 Connaître les conventions de travail des autres corps de métiers interférant avec le carreleur (électriciens, chauffagistes, menuisier, ...).	CM	Les symboles conventionnels, les notations des plans spécifiques de l'équipement du bâtiment sont correctement identifiés.
3.8 Réceptionner les matériaux et les acheminer dans les locaux adéquats et les stocker.	3.8.1 Vérifier la conformité de la livraison par rapport au bon de commande (qualités, quantités).	CM	En situation réelle ou simulée, l'apprenant(e) - interprète correctement les informations écrites sur les emballages pour vérifier la conformité avec le bon de commande. - identifie la nature, le "choix" et la classe des carreaux en rapport avec le bon de commande.
	3.8.2 Respecter la législation et les règles de sécurité en vigueur sur les produits dangereux et suivant les recommandations du fabricant pour stocker les matériaux.	CM	Voir les compétences et indicateurs correspondants de la fonction 1.
	3.8.3 Assurer l'acheminement des documents de livraison.	CM	
	3.8.4 Appliquer les prescriptions des fabricants et les règles professionnelles pour le stockage des carreaux.	CM	Voir l'indicateur de la compétence 3.4.1

Fonction 4 : Préparer les supports.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1 Contrôler : - la planéité - la verticalité - l'horizontalité - l'équerrage du local - les écarts par rapport aux tolérances.	4.1.1 Identifier les outils et instruments adaptés.	CM	En situation pratique simulée ou réelle, l'apprenant(e) • utilise correctement les instruments de contrôle et d'établissement de planéité, d'équerrage, de mise d'aplomb...
	4.1.2 Repérer à l'aide des instruments et des outils adéquats les éventuels défauts.	CM	• identifie les normes de tolérance et relève les écart significatif par rapport à ces normes L'apprenant(e) montre un esprit d'observation.
	4.1.3 Rechercher les remèdes possibles.	CM	• énumère les solutions appropriées en relation avec les compétences professionnelles attendue.
4.2. Préparer le support par enlèvement de matériaux : - décaper - enlever les anciens revêtements des sols et murs, y compris la couche de sous-pavement (sables, mortiers, laitier, ...)	4.2.1 Choisir la technique de préparation du support en fonction de son état.	CM	L'apprenant(e) • différencie et décrit les techniques générales de préparation des supports en relation avec les différents états habituellement rencontrés. • choisit une technique adaptée en justifiant les critères de choix • choisit l'outillage approprié.
	4.2.2 Apprécier le type de protection à mettre en place (étalement, renforcement, ...)	CM	En se référant à un supérieur, l'apprenant(e) • définit les conditions qui justifient une protection mécanique spéciale adéquate.

	4.2.3 Utiliser adéquatement les machines, outils manuels, mécaniques et électriques spécifiques.	CM	L'apprenant(e) met en œuvre l'outillage classique (burin, marteau, petit marteau-pique avec outil burineur, ...) en toute sécurité pour les personnes, les biens et les lieux.
	4.2.4 Prendre les précautions nécessaires pour éviter de détériorer les réseaux encastrés.	CM	Il/elle identifie correctement les réseaux encastrés et veille à leur parfaite intégrité ;
	4.2.5 Identifier et mettre en œuvre les produits spécifiques en respectant les notices techniques et recommandations du fabricant.	CM	- différencie les produits courants de décapage ; - interprète et applique correctement les instructions du fabricant ;
	4.2.6 Evaluer l'état et la structure du support.	CM	- énonce les règles élémentaires et les critères de qualité du support pour effectuer une pose fiable des carreaux ; - en référence avec l'avis d'un supérieur, justifie un traitement complémentaire.
4.3 Préparer le support par apport de matériaux ou produits : - ragréer	4.3.1 Evaluer le support.	CM	Voir l'indicateur de la compétence 4.2.6 ci-dessus.
	4.3.2 Déterminer les causes d'éventuelles fissures avant le remplissage et si nécessaire en référer à un responsable	CM	L'apprenant(e) cite les causes générales techniques et physiques, produisant des fissurations dans le support ;
	4.3.3 Connaître les matériaux de remplissage, les mettre en œuvre suivant les techniques appropriées Maîtriser, dans la limite de ses compétences, la technique de mise à niveau et d'aplomb dans les opérations de ragréage.	CM	- différencie les produits courants de remplissage et interprète correctement les instruction du fabricant ; - décrit les techniques de mise en œuvre ; - dans des cas simples et limités en surface de support à traiter, applique la technique avec les gestes professionnels adéquats ;
	4.3.4 Choisir l'outillage adapté.	CM	identifie les outillages adéquats.

- traiter les supports (couche primaire, adhérence, étanchéité)	4.3.5 Identifier la nature du support à traiter.	CM	Voir l'indicateur de la compétence 3.6.1
	4.3.6 Evaluer l'accrochage du support : rugosité, cohésion, degré d'humidité.	CM	• décrit les principales caractéristiques physiques de la nature et de l'état du support pour permettre un accrochage optimal des carreaux ; • décrit et justifie ses observations ;
	4.3.7 Connaître les produits d'accrochage et autres (hydrofuges, adhérents, ...) et mettre en œuvre suivant les prescriptions des fabricants.	CM	• différencie les produits courants d'accrochage et interprète correctement les instruction du fabricant • décrit les techniques de mise en œuvre
	4.3.8 Appliquer la couche primaire adéquate au support.	CM	• Respecte les prescriptions du fabricant.
4.4 Dégraisser, dépoussiérer, humidifier si nécessaire.	4.4.1 Appliquer le traitement adéquat.	CM	• différencie les produits courants de dégraissage et interprète correctement les instruction du fabricant • décrit les techniques de mise en œuvre.
	4.4.2 Réévaluer le support (cfr 4.1).	CM	Voir l'indicateur de la compétence 4.2.6
4.5 Déposer, reposer des accessoires divers tels que prises de courant, robinets, sanitaires, portes, ...	4.5.1 Maîtriser les gestes professionnels de base pour exécuter correctement l'opération dans les limites des activités du carreleur.	CM	L'apprenant(e) exécute correctement les opérations en assurant l'intégrité du matériel démonté et la fonctionnalité optimale après remontage.

Fonction 5 : Etablir les niveaux et les alignements.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1 Lire les plans d'exécution.	5.1.1 Interpréter les conventions de représentation et la légende du plan d'ensemble, les plans de pose et de détails, les annotation particulières.	CM	Voir les indicateurs de la compétence 2.2.1
	5.1.2 Repérer le niveau de référence (niveau 0.00).	CM	Voir les indicateurs de la compétence 3.1.2
	5.1.3 Identifier le positionnement des accessoires et des joints de mouvements (dilatation, retrait, structurel).	CM	Voir les indicateurs de la compétence 2.3.2 et 2.6.1
5.2 Contrôler les niveaux.	5.2.1 Utiliser les matériels adéquats pour le contrôle.	CM	L'apprenant(e) • vérifie l'horizontalité et le niveau des seuils ;
	5.2.2 Appliquer les techniques de mise à niveau et d'aplomb en utilisant les instruments tels que niveau à bulle d'air, niveau d'eau à longue distance, niveau Laser.	CM	• choisit judicieusement et utilise correctement l'outillage adéquat en relation avec le type de mesure ; • respecte les instructions et les plans ;
	5.2.3 Repérer d'éventuelles erreurs dans le placement des seuils, des escaliers.	CM	• communique en termes précis et concis les anomalies constatées ;
	5.2.4 Vérifier les dispositions prévues par le plan notamment les pentes.	CM	• lit et interprète correctement les informations des plans et transpose celles-ci concrètement sur le chantier suivant les instructions.
5.3 Reporter les points de niveau.	5.3.1 Déterminer les emplacements des points de repère pour chaque pièce.	CM	L'apprenant(e)

	5.3.2 Utiliser le matériel adéquat pour le report des points de niveau.	CM	• sélectionne judicieusement les points de repère les plus appropriés au travail à réaliser • reporte correctement le point plus 100 ou autre suivant l'instrumentation choisie.
	5.3.3 Appliquer les techniques de mise à niveau.	CM	• manipule correctement l'instrumentation classique : niveau à bulle, niveau à eau, ... mais aussi l'instrumentation au laser. • respecte le mode opératoire de l'instrumentation (quand il existe) ;
	5.4 Tracer les alignements de pose.		
	5.4.1 Déterminer les emplacements des guides pour les aplombs. Disposer les plots pour les règles de tension.	CM	• place correctement des guides d'aplomb pour la pose des faïences sur mur en respectant les règles de l'art ; • choisit les emplacements appropriés et place correctement des plots pour les règles de tension ;
	5.4.2 Déterminer l'équerrage des alignements (3, 4, 5 Pythagore, mesure des diagonales).	CM	• calcule les diagonales d'un local carré ou rectangulaire à partir du relevé des mesures des murs ;
	5.4.3 Appliquer la technique de contrôle des alignements.	CM	• trace les médianes du local ; • applique une méthode de vérification du parallélisme des murs ;
	5.4.4 Composer l'appareillage du fini (disposition des carreaux).	CM	• tient compte des largeurs de joint proposées par le fabricant (repère les informations écrites sur les emballages) ; • assure l'alignement des joints entre les pièces voisines ; • assure les alignements dans les entre portes ; • répartit les découpes de manière équilibrée et/ou aux endroits les moins visibles.

Fonction 6 : Poser le carrelage au mortier.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1 Préparer les carreaux en fonction de la technique qui sera appliquée (pose au mortier pour tous types de matériaux nécessitant cette technique).	6.1.2 Trier et mélanger les carreaux en fonction des critères de qualité.	CM	L'apprenant(e) - réalise un mélange des boîtes de carreaux entre elles de manière efficace et judicieuse ; - contrôle la qualité des carreaux, repère les défauts éventuels ; - achemine les carreaux en respectant des règles physiologique de portance ; - réparti les carreaux dans le local ou les différents locaux à couvrir ; - interprète correctement les instructions, les sigles et autres notations sur les emballages .
	6.1.3 Interpréter les informations imprimées sur l'emballage.	CM	
	6.1.4 Préparer l'état d'adhérence des carreaux. (Tremper et ressuer les terres cuites).	CM	
6.2 Placer les joints de mouvement et de dilatation.	6.2.1 Identifier les matériaux utilisés.	CM	Disposant de la documentation appropriée, l'apprenant(e) - repère le matériel adéquat pour répondre au problème spécifique de la pose de joints de mouvement imposés par le cahier de charges ou répondant aux pratiques de l'art professionnel ; - respecte les directives ; - interprète correctement et applique les instructions du fabricant ;
	6.2.2 Appliquer les techniques spécifiques et utilisés le matériel approprié.	CM	
	6.2.3 Maîtriser les gestes professionnels.	CM	
6.3 Préparer les mortiers (stabilisé et mortier de pose).	6.3.1 Identifier les composants, agrégats, liants et adjuvants	CM	décrit les caractéristiques et précise le domaine d'application des différents produits intervenant dans la composition des mélanges pour mortier de pose ;

	6.3.2 Doser les composants.	CM	interprète correctement et applique les instructions du fabricant ;
	6.3.3 Appliquer les techniques de préparation manuelle et mécanique.	CM	- respecte les règles de sécurité dans l'utilisation des machines (bétonnières, ...) ; - obtient un mélange dont la texture est adéquate ;
	6.3.4 Acheminer les mortiers.	CM	achemine les matériaux en utilisant les engins appropriés en respectant des règles physiologique de portance.
6.4 Poser les règles de tensions.	6.4.1 Respecter les niveaux.	CM	Les carreaux de repère sont stabilisés au niveau à respecter, et les règles de tension sont fixées sur la largeur de manière appropriée.
	6.4.2 Reporter une mesure.	CM	
	6.4.3 Appliquer une technique de stabilisation des règles.	CM	L'apprenant(e) Identifie et applique le mode opératoire approprié.
6.5 Tendre les ficelles.	6.5.1 Respecter les règles de planéité.	CM	L'apprenant(e) - cite les tolérances pratiquées ; - Identifie et utilise correctement la ficelle appropriée;
	6.5.2 Connaître et vérifier les tolérances en matière de planéité.	CM	
	6.5.3 Identifier et choisir le matériel adéquat.	CM	
	6.5.4 Contrôler (auditivement, manuellement) la tension de la ficelle.	CM	
6.6 Préparer, niveler le lit de pose.	6.6.1 Appliquer la technique d'égalsation du lit de pose en évaluant les quantités nécessaires.	CM	identifie et applique la méthode de travail appropriée en utilisant l'outillage adéquat ;
	6.6.2 Identifier et mettre en œuvre le matériel adéquat.	CM	
	6.6.3 Utiliser adéquatement l'outillage.	CM	

6.7	Etendre le mortier.	6.7.1 Maîtriser les gestes professionnels.	CM	- identifie et applique la méthode de travail appropriée en utilisant l'outillage adéquat ; - assure une répartition appropriée suivant les règles de l'art.
6.8	Poser les carreaux.	6.8.1 Respecter le sens de pose et le sens du carrelage.	CM	L'apprenant(e) - applique la méthode de travail appropriée en utilisant l'outillage adéquat ; - assure une pose qui respecte la planéité, la régularité des joints, l'aspect esthétique de la distribution des nuances ; - applique rationnellement les techniques de découpage, de forage, ... adaptée au matériau.
		6.8.2 Maîtriser les gestes professionnels (ajuster, calibrer les joints, ...).	CM	
		6.8.3 Maîtriser les techniques (découper, percer, chanfreiner).	CM	
6.9	Poser les accessoires éventuels (sterput, trappe, ...).	6.9.1 Respecter des normes professionnelles de soin et de qualité de finition	CM	Les prescriptions du fabricants sont identifiées et appliquées.
6.10	Jointoyer (par mortier type, par coulis, à la pompe).	6.10.1 Identifier les matériaux.	CM	L'apprenant(e) - Identifie le mortier de jointoiement selon les critères imposés ou conseillés ; - prépare, avec la texture adéquate, le mortier de jointoiement ; - tient compte des temps de prise, des temps de passage ; - identifie et applique la méthode de travail appropriée en utilisant l'outillage et les matériaux adéquats.
		6.10.2 Respecter les dosages en fonction du joint.	CM	
		6.10.3 Respecter les couleurs.	CM	
		6.10.4 Finir le travail (nettoyer).	CM	
		6.10.5 Maîtriser les techniques de jointoiement dans le respect du dessin du carrelage.	CM	

Fonction 7 : Poser des carreaux sur chape fraîche.

Remarques : les activités, compétences et indicateurs respectifs de la fonction 6 quant aux opérations de préparation, de la pose des carreaux et de finition sont identiques pour la fonction 7.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1 Cfr. 6.1 : Préparer les carreaux en fonction de la technique qui sera appliquée. et 6.2 : Placer les joints de mouvement et de dilatation.	Voir les compétences, les classements et les indicateurs correspondants.		
7.2 Réaliser sa chape (en fonction de sa productivité).	7.2.1 Préparer le support de chape (en fonction du substrat initial et du choix d'une chape adhérente ou non adhérente). Voir la fonction 4 : "Préparer les supports".	CM	L'apprenant(e) choisit, décrit et applique la technique appropriée.
	7.2.2 Installer les niveaux repères.	CM	L'apprenant(e)
	7.2.3 Installer les guides selon les techniques appropriées.	CM	choisit (en justifiant son choix) et met en œuvre la technique adaptée pour établir et assurer le niveau de la chape ;
	7.2.4 Doser et préparer les mortiers.	CM	- prépare, selon la composition appropriée et avec la texture adéquate, le mortier de chape ; - tient compte des temps de prise ;

7.3	Sceller les carreaux dans le mortier de chape.	7.2.5 Tirer la chape utile. Taloher la chape et appliquer la technique de durcissement approprié.	CM	tire la chape sur une distance en relation avec sa productivité dans la pose des carreaux en appliquant la technique appropriée de surfacage ;
		7.2.5 Utiliser adéquatement l'outillage.	CM	identifie et utilise correctement l'outillage approprié.
		7.3.1 Appliquer les techniques de pose appropriées. Se référer à la pose des carreaux et la finition dans la fonction 6 , dans les activités spécifiques 6.8, 6.9, 6.10	CM	Voir les indicateurs respectifs des activités correspondantes de 6.8, 6.9, 6.10.

Fonction 8 : Poser des carrelages sur chape durcie.

Remarques : afin d'éviter les redondances, les activités, compétences et indicateurs respectifs de la fonction 6 quant aux opérations de préparation et à la pose des carreaux sont identiques pour la fonction 8.

De même pour les activités : "Tendre les ficelles", "Poser les carreaux", "Poser les accessoires", "Jointoyer".

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1 Voir les activités : 6.1 : Préparer les carreaux ... 6.2 : Placer les joints de mouvement et de dilatation.	Voir les compétences, les classements et les indicateurs correspondants.		
8.2 Choisir et préparer le mortier-colle en fonction du travail à réaliser et de la qualité du support.	8.2.1 Identifier les différents types de mortiers-colle.	CM	L'apprenant(e) - choisit (en justifiant son choix) le mortier-colle adapté au carreau et au support ; - prépare le mortier-colle en respectant les instructions du fabricant ; - choisit l'outillage adapté (caractéristique du peigne) en fonction du format et de la planéité du carreau, et l'utilise de manière efficiente ; - applique le mode opératoire selon l'art professionnel.
	8.2.2 Appliquer les informations du fabricant.	CM	
8.3 Voir les activités : 6.5 : Tendre les ficelles. 6.8 : Poser les carreaux. 6.9 : Poser les accessoires. 6.10 : Jointoyer.	Voir les compétences, les classements et les indicateurs correspondants.		

Fonction 9 : Poser des carrelages sur parois verticales.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
9.1 Cfr 6.1 et 6.2		CM	
9.2 Choisir et préparer le mortier-colle et/ou la colle en pâte.	9.2.1 Identifier les mortiers-colles et les colles en pâte.	CM	Voir les indicateurs de l'activité 8.2
	9.2.2 Adapter la colle à la nature du support.	CM	
9.3 Poser les accessoires éventuels (profilés de finition, trappes d'accès à la baignoire, ...).	9.3.1 Identifier les accessoires indispensables tels que profilés, trappes, règles de soutien du premier lit.	CM	L'apprenant(e) • interprète correctement le plan de pose ; • applique les instructions du fabricant ; • assure une parfaite référence horizontale et en hauteur de la règle du premier lit.
	9.3.2 Maîtriser les gestes professionnels.	CM	
9.4 Etendre la colle, poser les carreaux ainsi que listel, frise, fresque, décors ...	Voir les compétences respectives de la fonction 8.	CM	
	9.4.1 Assurer les niveaux et les écartements.	CM	L'apprenant(e) pose correctement les cordes et/ou les croix ... • interprète correctement le plan de pose et/ou les instructions du fabricant.
	9.4.2 Réaliser une étude de la pose des décorations aux endroits appropriés.	CM	
	9.4.3 Répartir les coupes de manière équilibrée et aux endroits les moins visibles.	CM	
9.5 Cfr 6.9 et 6.10		CM	

Fonction 10 : Réaliser des travaux spécifiques.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
10.1 Poser des plinthes.	10.1.1 Evaluer le support.	CM	Voir la compétence 4.2.6
	10.1.2 Appliquer les techniques spécifiques et utiliser le matériel approprié.	CM	L'apprenant(e)
	10.1.3 Maîtriser les gestes professionnels. (Voir aussi les compétences de l'activité 6.8 : "Poser les carreaux".)	CM	- réalise une pose soit collée soit au mortier en adoptant un appareillage en fonction d'un choix esthétique (joints contrariés ou joints continus) ; - exécute correctement la découpe et le chanfreinage des plinthes.
10.2 Poser un revêtement en salle d'eau et cuisine de collectivité, dans des locaux à usage spécifique (laboratoire, laiterie, ...).	10.2.1 Connaître les produits spécifiques qui permettent de traiter un support pour le rendre étanche. Connaître les matériaux appropriés répondant aux contraintes du cahier des charges. <i>Appliquer les techniques courantes d'étanchéité.</i>	CM	Dans les savoirs théoriques, voir les indicateurs associés à l'activité 2.3 : Identifier le support et observer son état", ainsi que la fonction 4 : "Préparer les supports". De même, voir l'activité 2.6 : "Déterminer les matériaux à mettre en œuvre".
	<i>10.2.2 Maîtriser les gestes professionnels.</i>	CEP	
		CEP	
10.3 Poser un revêtement sur escalier.	10.3.1 Equilibrer les hauteurs de marches et les dimensions des girons.	CM	L'apprenant(e) - équilibre par calcul les hauteurs de marche et les dimensions des girons d'un escalier droit simple ; - trace au mur ou sur panneau l'escalier fini.

	10.3.2 Maîtriser les gestes professionnels.	CM	Voir les fonction respectives de la préparation des support et de la pose des carreaux au mortier ou collé.
10.4 Carreler une terrasse.	10.4.1 Maîtriser le calcul des pentes d'écoulement des eaux.	CM	L'apprenant(e) • décrit les matériaux et matériel adaptés aux contraintes spécifiques externes et soumis aux intempéries, soleil et choc thermique ; • calcul et établit correctement une pente normalisée • choisit, justifie et applique la technique de pose la plus approprié aux conditions imposées.
	10.4.2 Respecter l'étanchéité.	CM	
	10.4.3 Maîtriser les gestes professionnels.	CM	
10.5 Poser un revêtement sur des supports divers tels que bois, carrelage, chape préfabriquée, acier, ...	10.5.1 Mettre en œuvre une démarche de recherche des matériaux adéquats pour chaque support.	CM	Disposant de tous les documents appropriés, l'apprenant(e) • identifie la documentation spécifique ; • interprète correctement les données techniques ; • choisit les matières de pose et les matériaux adaptés au support concerné.
	10.5.2 Consulter des références.	CM	
	10.5.3 Maîtriser les gestes professionnels.	CEP	
10.6 Effectuer des travaux divers (tablettes de fenêtres, carrelages au plafond, tablettes de cuisine, etc.).	10.6.1 Mettre en œuvre une démarche de recherche des matériaux adéquats et des techniques spécifiques appropriées.	CEP	
	10.6.2 Appliquer les techniques particulières de pose.	CEP	

Fonction 11 : Réparer.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
11.1 Identifier la (les) cause(s).	11.1.1 Connaître les causes les plus courantes des décollements et détériorations.	CM	L'apprenant(e) • décrit les causes courantes ;
	11.1.2 Etablir une hypothèse plausible quant à la cause et la vérifier.	CM	• constate par exemple l'absence d'un joint de mouvement ;
11.2 Repérer les détériorations.	11.2.1 Appliquer une technique (visuelle, auditive).	CM	• propose et applique correctement une technique appropriée ;
11.3 Faire éventuellement rapport à qui de droit.	11.3.1 Identifier les limites de sa compétence ou de sa responsabilité.	CM	L'apprenant(e) exprime à son supérieur, en termes clairs et concis, les difficultés auxquelles il est confronté dans un problème rencontré.
11.4 Déposer et reposer les carreaux selon les instructions.	11.4.1 Appliquer une technique adaptée au cas spécifique.	CM	Il / elle réalise le remplacement d'un carreau en utilisant les outillages appropriés à la technique choisie, en veillant à l'intégrité des carreaux voisins, en respectant une technique de pose et de jointoiement en accord avec la pose antérieure, en exécutant le travail avec soin et propreté.

Fonction 12 : Assurer la gestion journalière de son travail.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
12.1 Entretien l'outillage (outils manuels, machines, matériels).	12.1.1 Identifier l'outillage.	CM	L'apprenant(e) réalise, avec soin et attention, l'entretien, le contrôle et le rangement de son outillage.
	12.1.2 Reconnaître un matériel en bon état de fonctionnalité.	CM	
	12.1.3 Assurer la maintenance de premier niveau.	CM	
	12.1.4 Appliquer les techniques d'entretien dans le respect des normes de sécurité et de protection de l'environnement.	CM	
12.2 Maintenir les lieux de travail en bon état de propreté.	12.2.1 Situer sa responsabilité dans l'ordre, l'hygiène et la propreté du chantier.	CM	L'apprenant(e) respecte et assure l'ordre, la propreté, l'hygiène sur son lieu de travail, dans les locaux de service du chantier et/ou de l'atelier.
12.3 Estimer les besoins journaliers en matériaux.	12.3.1 Evaluer les quantités des matériaux restants et des matériaux nécessaires.	CM	En situation réelle ou simulée, l'apprenant(e) assure un calcul de bonne approximation pour les matériaux disponibles et ceux à acquérir pour réaliser le travail programmé du jour suivant.
12.4 Tenir un journalier.	12.4.1 Compléter le journalier selon les usages professionnels.	CM	En collaboration avec la formation générale, l'apprenant(e) établit une synthèse écrite de quelques lignes décrivant de manière concise et précise l'activité du jour.

12.5 Adapter les attitudes professionnelles favorisant la qualité de son travail.	12.5.1 Identifier les normes de qualité en usage dans la profession.	CM	<i>Lors de l'apprentissage, dans les activités concrètes, il serait important d'exercer l'apprenant(e) à porter une évaluation objective, en terme de qualité et de quantité, sur le travail réalisé.</i>
	12.5.2 Analyser son travail en terme de résultats.	CM	
12.6 Gérer les documents légaux.	12.6.1 Identifier les documents tels que bordereau, formulaires.	CM	Avec tous les documents à l'appui, l'apprenant(e) identifie les documents courants relatifs à l'exercice de sa profession.
	12.6.2 Savoir l'implication qu'engendre l'apposition d'une signature sur un document.	CM	<i>Une démarche d'ouverture d'esprit à la responsabilité professionnelle face aux situations courantes rencontrées dans le métier est la voie souhaitée dans l'apprentissage de cette activité.</i>

Fonction 13 : S'intégrer dans la vie professionnelle.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES du PQ complétées et précisées	CLASS	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
13.1 Cadrer l'emploi sur le marché du travail.	13.1.1 S'informer des caractéristiques du marché du travail : types d'entreprises, perspectives d'emploi, rémunérations.	CM	En collaboration avec les cours de formation générale, l'apprenant(e) effectue des démarches assistées, en utilisant des moyens de communication actifs, pour la recherche d'un emploi, pour connaître la nature et les exigences du métier de carreur (carreleuse).
	13.1.2 S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi.	CM	

13.2 Développer des attitudes professionnelles.	13.2.1 S'affirmer, exprimer son avis.	CEP	En saisissant toutes les occasions opportunes dans les activités diverses de l'apprentissage, il serait important d'induire chez l'apprenant(e) les attitudes et les comportements développant la rigueur dans l'exécution des tâches, le respect des consignes et des règles établies, la convivialité dans les relations et l'intégration dans le travail en équipe.
	13.2.2 S'imposer de la rigueur dans le travail : - planifier ses activités, - auto-évaluer son travail, - être ponctuel, - être réceptif aux évolutions du métier, - développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation.	CEP	
	13.2.3 Travailler en équipe : - faire preuve de diplomatie, d'empathie, - accepter les contraintes inhérentes à la répartition des tâches, - délimiter son travail au sein d'une équipe.	CEP	
	13.2.4 Identifier ses droits, devoirs et responsabilités comme travailleur.	CEP	
13.3 Développer les attitudes déontologiques.	13.3.1 Respecter les normes déontologiques courantes - conventions de correction dans les relations interpersonnelles, - recherche constante de la qualité du travail et de la satisfaction du client, - loyauté (accord avec les objectifs de l'entreprise) - honnêteté.	CEP	
	13.3.2 Participer à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise : - percevoir l'esprit et la culture d'entreprise, - s'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité.	CEP	

13.3.3 Reconnaître les limites de sa compétence, de ses droits, de ses responsabilités.	CEP
13.3.4 Reconnaître les modes habituels de régulation des conflits dans l'organisation du travail.	CEP

Vu pour être annexé au décret du _____ portant confirmation de certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,



Pierre HAZETTE